

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°73/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Compainville, à dix-huit heures trente, conformément à la convocation du 18 juin 2025.

Nombre de membres en exercice : 80 présents : 55 Pouvoirs : 5 Votants : 60
Pour : 60 contre : 0 abstentions : 0

Etaient présents :

Mrs et Mmes : Bréquigny I. Deschamps F. Mouquet C. Rimbert D. Nirlo J.M. Quesney Y. Broux E. Cosquer J.L. Nottias B. Buquet K. Petit S. Beuvin M. Letondeur R. Devillerval M.F. Canu J.N. Decoudre J. Dupuis P. Asselin F. Morda C. Klotz I. Aché S. Henry J.P. Bellay M. Picard E. Horcholle J. Billot D. Baguet V. Blondé J. Delenin A. Larchevêque F. Legendre F. Lemerancier P. Tetelin P. Coaillet M. Delwarde J.C. Dion O. Defromerie M. Biville F. Soulez L. Bourguignon F. Duval I. Rimbert C. Beaufis A. Coutard G. Dochy A. Ancelin C. Frere P. Carpentier S. But D. Lemoine K. Dion P. Gilles M. Troussé N. Hermand T. Leroux C.

Absents excusés : R. Décarnelle, P. Bos, D. Rouzé, N. Barthélémy, P. Legay, M. Gibaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- C. Lesueur excusée, pouvoir à I. Klotz
- T. Martin excusé, pouvoir à J. Decoudre
- G. Galloo excusé, pouvoir à D. Billot
- J.Y Duflos excusé, pouvoir à F. Bourguignon
- S. Goulay excusée, pouvoir à D. But.

Secrétaire de séance : F. Biville.

OBJET : présentation du rapport d'activités 2024 de la CC4R.

- Vu l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales,
- Vu le rapport d'activités 2024, présenté aux élus communautaires, et reprenant les grandes lignes de l'activité de la collectivité sur l'année 2024,
- Considérant qu'il n'y a pas eu d'observation particulière sur ce rapport.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport d'activités 2024 de la communauté de communes des 4 rivières en Bray, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le : 7 juillet 2025. Le Président, Eric Picard.

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray

Rapport d'activités 2024



Table des matières

1.	LA CC4R EN BRAY	3
1.1	LE TERRITOIRE.....	3
1.2	LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES	4
1.3	LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CC4R.....	6
1.4	LES COMPETENCES.....	7
1.5	ORGANIGRAMME DES SERVICES.....	8
1.6	FISCALITE ET FINANCES	9
2.	FAITS MARQUANTS	9
3.	BILAN DES SERVICES.....	10

Le Rapport d'activité est un document répondant à une obligation légale :

Celle prévue par l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes.

Il s'agit d'un document récapitulant toutes les actions menées au sein des différents services de la Communauté de Communes sur l'année passée. Il annonce également les projets en cours d'élaboration

1.2 LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le Président :



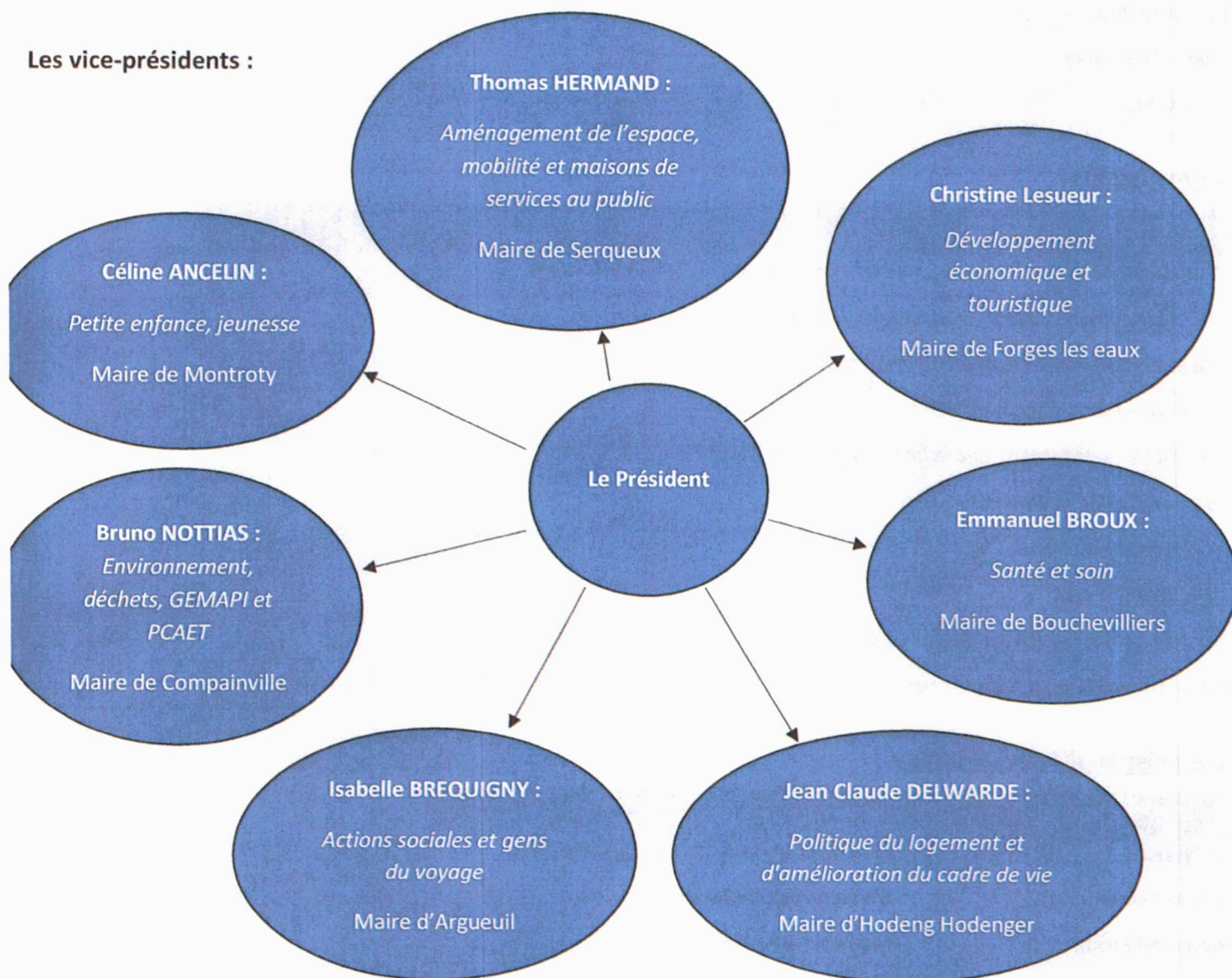
Éric PICARD :

Président de la CC4R en Bray

Administration générale, finances, RH et communication

Maire de Gournay en Bray

Les vice-présidents :



Le Bureau Communautaire :

Les membres du Bureau	
Francis Bourguignon	
Jean-Manuel Buquet	
Dominique But	
Jean-Noël Canu (Gestion, balisation et référencement des chemins de randonnées)	
Françoise Deschamps	
Philippe Dion	
Frédéric Godebout	
Sabrina Goulay	
Association Conseil en Développement	
Michel Bouchez	
Evelyne Detournay	
Joseph Dion	

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 076-200069730-20250703-73_2025-DE

Les Commissions :

Les 10 Commissions de la CC4R	
1. Administration, ressources humaines, communication, finances/Budget	
2. Développement économique, emploi et formation	
3. Développement touristique et gestion des chemins de randonnées	
4. Politique d'aménagement liée à la santé	
5. Politique du logement, cadre de vie, gendarmerie	
6. Action sociale et gens du voyage	
7. Gestion des déchets	
8. Gemapi et Pcaet	
9. Petite enfance, enfance et jeunesse	
10. Espace, mobilité, maison de Service au Public (MSP), Pôle d'Echanges Multimodaux (PEM), Numérique	

La Commission d'Appel d'Offre :

Les membres de la CAO	
Eric Picard	Président et maire de Gournay-en-Bray
Mickael Beuvin	Maire de Doudeauville
Emmanuel Broux	Maire de Bouchevilliers
Philippe Dion	Maire de Pommereux
Jean-Claude Delwarde	Maire de Hodeng-Hodenger
Yves Quesney	Maire de Bosc-Hyons

1.3 LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CC4R

Le territoire de la CC4R en Bray se compose de 28 850 habitants (source INSEE 2021)

Moyenne d'âge :

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	29 628	100,0	29 954	100,0	28 850	100,0
0 à 14 ans	5 545	18,7	5 540	18,5	4 855	16,8
15 à 29 ans	4 638	15,7	4 352	14,5	4 080	14,1
30 à 44 ans	5 748	19,4	5 209	17,4	4 654	16,1
45 à 59 ans	6 049	20,4	6 269	20,9	5 975	20,7
60 à 74 ans	4 464	15,1	5 110	17,1	5 853	20,3
75 ans ou plus	3 185	10,7	3 474	11,6	3 434	11,9

Catégorie socioprofessionnelle :

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	12 968	100,0	28 115	100,0
Agriculteurs exploitants	353	2,7	916	3,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	654	5,0	1 674	6,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	604	4,7	1 646	5,9
Professions intermédiaires	1 489	11,5	3 915	13,9
Employés	1 917	14,8	4 879	17,4
Ouvriers	2 574	19,8	6 783	24,1
Retraités	4 850	37,4	7 457	26,5
Autres personnes sans activité professionnelle	525	4,0	845	3,0

1.4 LES COMPETENCES

Compétences obligatoires	Compétences optionnelles
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur	Protection et mise en valeur de l'environnement
Développement économique et touristique	Politique du logement et du cadre de vie
Gestion des aires d'accueil des gens du voyage	Action sociale d'intérêt communautaire
Collecte et traitement des déchets	Création et gestion de maisons de services au public
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	

Compétences facultatives
Participation au financement des écoles de musique du territoire intégrées au schéma départemental de développement des enseignements artistiques
Soutien aux associations et manifestations culturelles ayant un rayonnement communautaire et extracommunautaire
Soutien aux manifestations et associations sportives ayant un rayonnement communautaire et extracommunautaire
Développement et soutien des initiatives visant au maintien et au développement d'une offre pluridisciplinaire d'accès aux soins sur le territoire
Petite enfance
La communauté de communes à pleine compétence sur la gestion des équipements existants ou à créer sur son territoire, dédiés à l'accueil des enfants âgés de 2 mois à l'entrée de l'école maternelle
Enfance
Dans le cadre d'une politique de maintien, de rationalisation et de développement de l'offre d'accueil visant à intéresser les habitants du territoire et à développer son attractivité dans ce domaine, la communauté de communes pourra soutenir toute action d'organismes privés, publics ou associatifs permettant de compléter et de diversifier les projets menés dans le domaine de l'accueil extra-scolaire des enfants

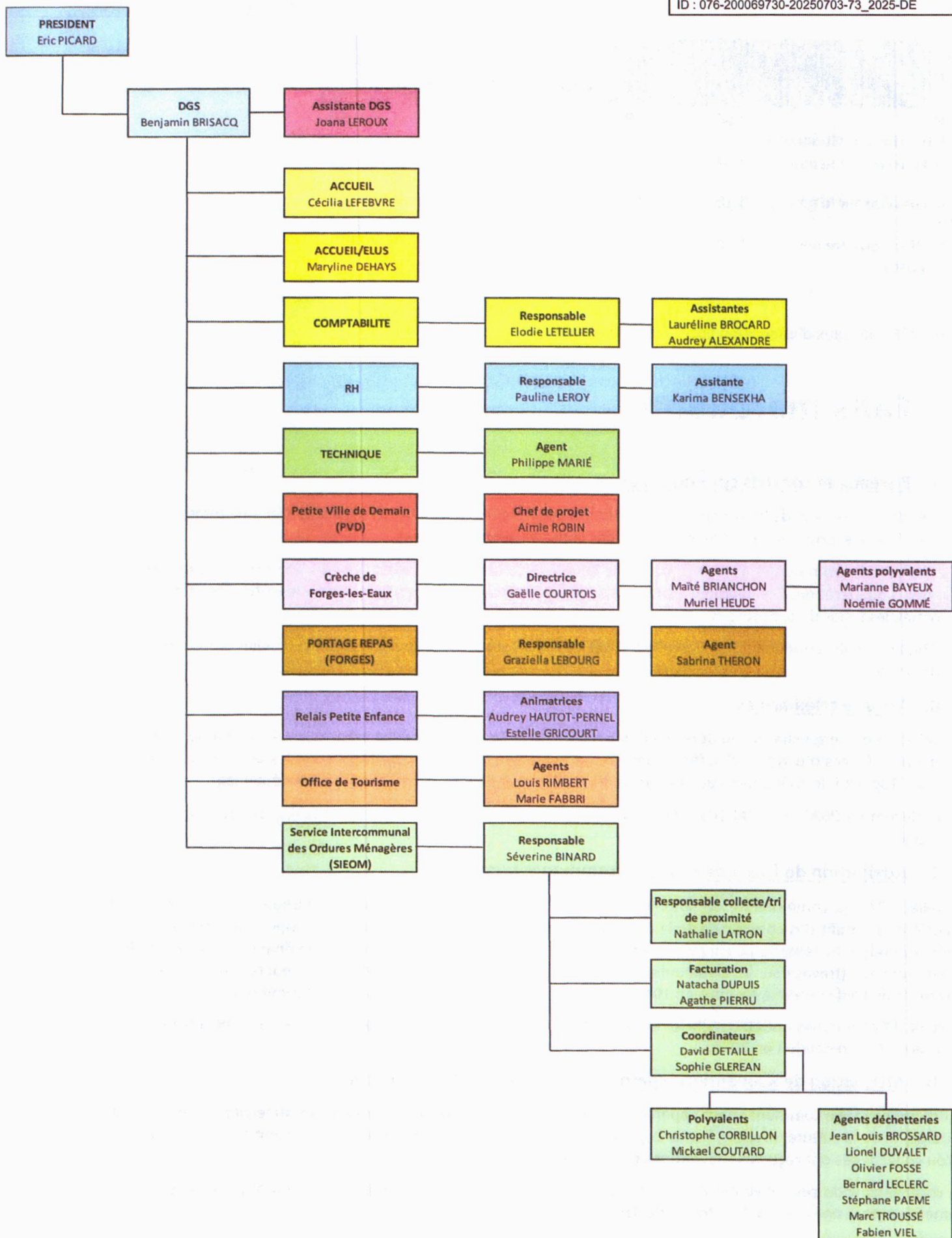
1.5 ORGANIGRAMME DES SERVICES

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le

ID : 076-200069730-20250703-73_2025-DE



1.6 FISCALITE ET FINANCES

Taxes	Taux votés	Bases 2022	Bases 2023	Bases 2024
Taxe d'Habitation /additionnelle	2.86	2 908 863	3 115 000	3 360 000
Taxe Foncière sur le bâti	2.83	26 071 002	27 790 000	28 962 000
Taxe Foncière sur le non bâti	6.18	4 000 909	4 286 000	4 451 000
Cotisation Foncière des Entreprises	2.16	7 572 336	8 088 000	8 333 000

Depuis 2017, les taux d'imposition votés n'ont pas évolué.

2. Faits marquants

A. Bureaux et conseils communautaires

Les membres du bureau de la communauté de communes des 4 rivières en Bray se réunissent régulièrement et au moins une fois par trimestre, pour préparer l'ordre du jour des conseils communautaires.

Lors des conseils communautaires, composés de 80 délégués communautaires, les élus doivent s'exprimer sur les affaires soumises à délibération. Ces décisions portent essentiellement sur le budget, les travaux, les attributions de subventions, le personnel, les fonds de concours etc...

En 2024, le conseil communautaire s'est réuni 7 fois et 7 réunions de bureau ont eu lieu, 158 délibérations ont été adressées en Préfecture.

B. Activité téléalarmes

L'installation d'une téléalarme au domicile d'une personne âgée ou handicapée permet le maintien à domicile sécurisée de la personne. En cas d'urgence, il suffit d'appuyer sur le bouton de l'alarme pour prévenir les proches. La CC4R propose ce genre de dispositif, le coût annuel de la location est de 72€. Pas de frais d'installation, ni de dépannage.

Au 31 décembre 2024, au total 103 téléalarmes installées sur le territoire communautaire, réparties sur une douzaine de communes.

C. Attribution de fonds de concours communautaires

En juillet 2024, la communauté de communes a délibéré pour mettre en place l'attribution de fonds de concours (aide financière) au profit des communes de la CC4R, de moins de 1 000 habitants. Une enveloppe financière de 150 000€ a été votée au budget et répartie parmi les communes qui en ont fait la demande. Cette aide financière est attribuée pour des investissements (travaux sur les bâtiments communaux, la voirie...), à hauteur de 10% du montant des travaux H.T, avec un maximum de l'aide versée à hauteur de 10 000€/dossier, et deux dossiers maximums par commune.

En 2024, 17 communes ont pu bénéficier de ce fonds de concours pour un montant versé par la CC4R, à hauteur de 69 705€. Ce dispositif est reconduit en 2025.

D. Attribution de subventions communautaires et adhésions diverses

La Communauté de communes peut apporter une subvention aux associations/collectivités du territoire communautaire dans le domaine de la culture, le sport, l'enfance, le tourisme, l'action sociale ou encore l'évènementiel. En 2024, les associations et/ou collectivités ont reçu des subventions pour un montant total de 563 360€.

En complément de ces subventions, la CC4R adhère à divers syndicats, tels que le PETR du pays de Bray, Seine maritime numérique pour une contribution totale de 339 669€.

La CC4R délègue enfin aux différents syndicats du territoire la GEMAPI :

- 250 353,00€ de recettes (taxe GEMAPI).
- 288 422,26€ de dépenses.

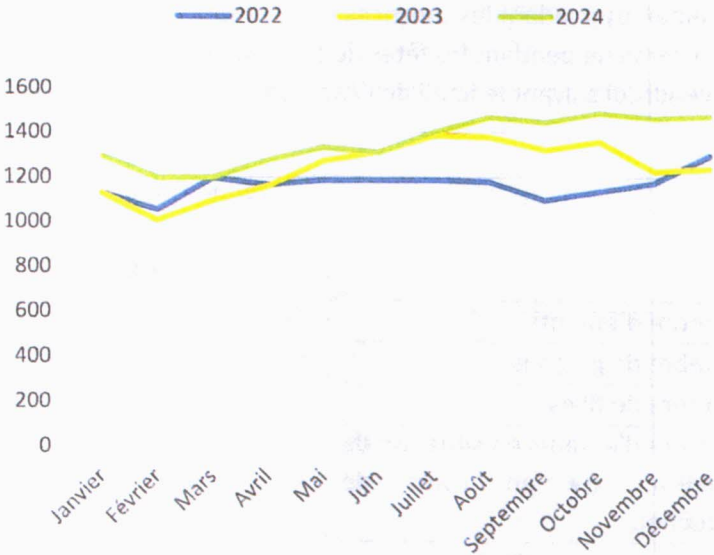
Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 076-200069730-20250703-73_2025-DE

3. Bilan des services

1. Portage de repas

a. Évolution du service

	2022	2023	2024	DIF 23-24
Janvier	1127	1127	1291	164
Février	1054	1006	1196	190
Mars	1195	1097	1200	103
Avril	1167	1159	1275	116
Mai	1186	1274	1333	59
Juin	1187	1315	1311	-4
Juillet	1186	1387	1399	12
Août	1179	1378	1467	89
Septembre	1097	1322	1444	122
Octobre	1136	1358	1486	128
Novembre	1174	1226	1463	237
Décembre	1295	1238	1472	234
TOTAL	13983	14887	16337	1450



Le nombre de demandes et de livraisons a augmenté passant de 14 887 repas en 2023, à 16 337 repas en 2024 soit une augmentation de 1 450 repas.

b. Évolutions bénéficiaires par communes

En 2024, le service a connu 103 bénéficiaires différents dont :

Communes	1er Janv. 24	Entrées	Sorties	31 dec. 24
Argueil	0	1	0	1
Beaussault	2	2	1	3
Compainville	0	2	2	0
Forges-les-Eaux	38	23	20	41
Gaillefontaine	6	2	3	5
Haussez	1	1	1	1
Roncherolles-en-Bray	3	0	1	2
Rouvray-Catillon	1	0	0	1
St Michel d'Halescourt	1	1	1	1
Serqueux	2	11	4	9
Haucourt	1	0	0	1
Saint-Saire	2	0	0	2
Sigy-en-Bray	2	0	0	2
TOTAL	59	43	33	69

En 2024, 22 678 kms parcourus (sans compter les kilomètres réalisés avec les véhicules de remplacements et le Logan).

2. Enfance

1. Bilan de l'activité de la crèche AMSTRAMGRAM

Le multi-accueil Amstramgram situé à Forges-les-Eaux est ouvert les : lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8h00 à 17h30 et offre 14 places d'accueil.

- 10 places en accueil à la journée 8h00-17h30 sont disponibles. (8 correspondantes aux accueils réguliers de journée, 2 places permettant aux enfants en accueil occasionnel de rester la journée).
- 4 autres places sont des demi-journées en accueil occasionnel.

Le multi-accueil est fermé :

- le mercredi
- 4 semaines pendant les vacances d'été (août)
- +/- 1 semaine pendant les fêtes de fin d'année entre Noël et le jour de l'an.
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension.

Fréquentation de la structure en 2024

	2023	2024
Nombre d'enfants	44	36
Nombre de garçons	25	22
Nombre de filles	19	14
Nombre d'enfants en situation de handicap ou en cours de détection	5	3
Enfants en âge scolaire	7	5
Tarif ≤ 1€	20 soit 45.5%	20 soit 55.5%

	2023	2024
Nombre de familles	32	29
Familles monoparentales	2	2
Familles en formation, reconversion, retour à l'emploi	3	2
Accueil d'urgence	2	1
Familles envoyées ou suivies par partenaire social	2	1
Familles sur liste d'attente	6	5
Assistants familiaux	3	2

	2023	2024	Δ
Heures facturées	18314	19224	+910 h
Heures réalisées	17081	17636	+555 h
Taux d'occupation facturé	80.95%	84.97%	+4.02%
Taux d'occupation réalisé	75.5%	77.95%	+2.45%

Il est à noter que malgré une baisse du nombre d'enfants inscrits en 2024 (36 pour 44 négative sur les heures et les taux d'occupation de la structure qui sont en augmentatio

En effet les enfants inscrits ont principalement des contrats de 4 jours considérés comme du « temps plein » contrairement à 2023 où le temps partiel était plus important et permettait donc d'accueillir plus d'enfants. Les besoins sont différents selon les années, les familles...

Il est important de s'adapter au quotidien et de rester ouvert à tout type de demande telles qu'un parent en formation, l'urgence, l'accueil de l'enfant en situation de handicap...

De plus, il est à noter que le pourcentage de famille avec un tarif $\leq 1\text{€}$ est en augmentation dépassant plus de la moitié des familles inscrites soulignant la précarité financière de notre public.

2. Bilan de l'activité du Relais Petite Enfance

Le RPE propose des ateliers collectifs, sur Forges et Gournay, les mardis et jeudis matin aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants. En 2024, poursuite des ateliers en Itinérance, à La Feuillie et depuis octobre à Gaillefontaine et Argueil, à raison d'une fois par mois dans chaque commune.

ANIMATIONS sur le RPE de la CC4R de JANVIER 2024 à DÉCEMBRE 2024

37 assistantes maternelles différentes et 123 enfants différents ont participé aux ateliers.

- GOURNAY EN BRAY (17 AM / 57 enfants)

En 2024, Participation de 7 nouvel(le)s assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au cours de cette année, dont un homme.

- RPE FORGES LES EAUX (20 AM / 61 enfants)

En 2024, Participation de 2 nouvel(le)s assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s au cours de cette année.

- ITINÉRANCE

Itinérance débutée en avril 2024 à La Feuillie et à compter d'Octobre 2024. Expérimentation de l'itinérance sur l'ensemble du territoire de la CC4R en Bray : Gaillefontaine et Argueil : 1 vendredi matin par mois sur chaque site.

- Ateliers RPE sur LA FEUILLIE

Sur l'année 2024, 7 ateliers, présence de 15 assistantes maternelles et 39 enfants. Pas d'assistantes maternelles ne venant qu'à La Feuillie.

- Ateliers RPE sur GAILLEFONTAINE

3 ateliers étaient prévus dont 1 annulé en raison de la neige.

13 assistantes maternelles présentes et 30 enfants. Parmi les assistantes maternelles, seules, celles de la MAM de Gaillefontaine et 2 assistantes maternelles participent uniquement sur ce lieu d'itinérance.

- Ateliers RPE sur ARGUEIL

2 ateliers à Argueil. Participation de 7 assistantes maternelles et 16 enfants. Parmi les assistantes maternelles, seules, celles de la MAM d'Argueil participent uniquement sur ce lieu d'itinérance.

ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS EMPLOYEURS REÇUS EN 2024

4 Assistantes maternelles et 24 Parents employeurs.

CONTACTS ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS EMPLOYEURS HORS SECTEURS

21 Assistantes maternelles et 28 Parents employeurs.

- La Semaine de la petite enfance du 15 au 22 mars 2024 : Coordination de la organisation planning)
- Conférence débat animée par une psychopédagogue à destination des parents et des professionnels de Petite enfance
- Ateliers musique/arts du cirque, à destination des enfants du RPE et du multi-accueil
- 2 ateliers autour du développement moteur de l'enfant de la naissance à l'acquisition de la marche, animés par une psychomotricienne
- 1 atelier « du portage au langage », animé par les professionnels de la maison de santé de Forges (médecin/sage-femme/orthophoniste/ostéopathe) autour du langage, du portage et du développement moteur
- Ateliers à destination « exclusive » des assistantes maternelles
- 8 interventions d'une professionnelle indépendante « les Chaudoudoux de Stéphanie » (lectures/comptines signées)
- 1 fois par mois, intervention de l'association « lis-moi une histoire » pour des ateliers de lecture individualisée à destination des enfants accueillis chez une assistante maternelle.
- 1 fois par mois, intervention médiathèque de Gournay sur des ateliers RPE Gournay en Bray
- 1 fois par mois, rencontres intergénérationnelles RPE / EHPAD sur Forges les Eaux et Gournay en Bray
- Sortie sur le marché Forges et Gournay
- Visite caserne des pompiers Forges et Gournay
- 2 Visites de la ferme « la vache de Louvicamp »
- Sorties extérieures (parc des Houx à la Hallotière, Bois de l'Epinay, Forêt de Lyons)
- Mise en place de formation IPERIA « droits et devoirs dans l'exercice de son métier », en partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Forges les Eaux, à destination des assistantes maternelles du territoire, à Gournay en Bray

3. Office du tourisme

En 2024, la fréquentation touristique a connu une belle progression avec 2 233 demandes enregistrées au guichet, soit une hausse de 44,25 % par rapport à 2023.

La majorité des visiteurs sont originaires de Normandie (76 %), suivis des Hauts-de-France (12,6 %).

Le territoire a comptabilisé environ 684 000 nuitées touristiques, tandis que plus de 200 personnes ont participé aux randonnées et visites organisées.

La taxe de séjour perçue, incluant les plateformes et paiements directs, s'élève à **51 513,78 €** pour l'année.

4. MOBILITÉ

Le 1^{er} octobre 2024, la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray a lancé une initiative pour encourager le covoiturage. En partenariat avec **BlaBlaCar Daily**, la collectivité met en place un programme de soutien financier visant à réduire les coûts de déplacement domicile-travail pour ses habitants.

Avec l'augmentation des prix de l'énergie, cette solution arrive à point nommé pour les habitants du territoire, où la voiture reste le principal moyen de transport pour se rendre au travail. Plus de 80 % des actifs de la région utilisent leur véhicule personnel. Ce programme permet aux conducteurs de bénéficier d'une compensation financière allant de 1€ à 2,5€ par trajet, et aux passagers de voyager pour un tarif compris entre 0,50€ et 15€, grâce à ce dispositif.

Pour encourager les automobilistes à adopter le covoiturage, une prime de 100€ est offerte dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien. Cette prime est versée après avoir réalisé dix trajets domicile-travail via **BlaBlaCar Daily**.

Inscriptions

Du: 01/10/2024

Au: 31/12/2024

Inscriptions ?

187

Inscrits sur l'application

Activations ?

101

Covoitureurs activés

Taux de succès de la recherche ?

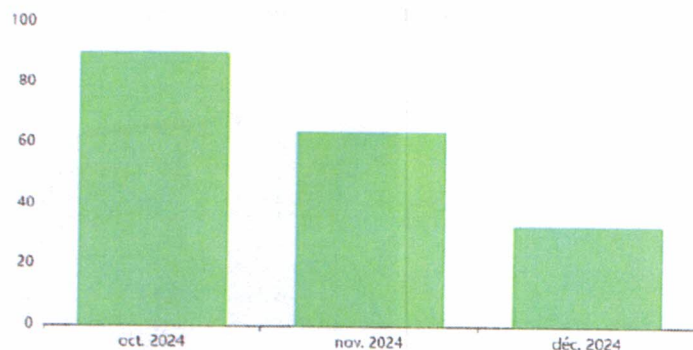
93%

des inscrits ont obtenu des résultats

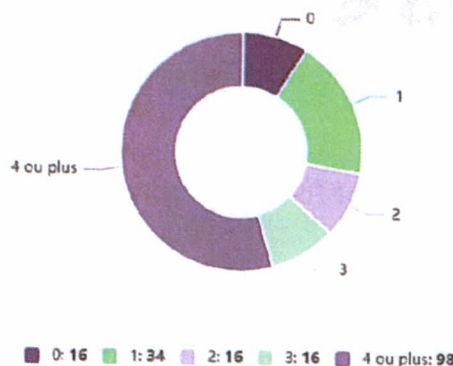
Nombre d'inscriptions dans le temps

Mois

↓



Répartition du nombre de résultats obtenus par recherche



Activité

Du: 01/10/2024

Au: 31/12/2024

Période personnalisée

Trajets en covoiturage ?

1734

Trajets

Distance parcourue ?

63 468

Kilomètres

Émissions CO2 évitées ?

13 811

Kilos de CO2

Indemnités ?

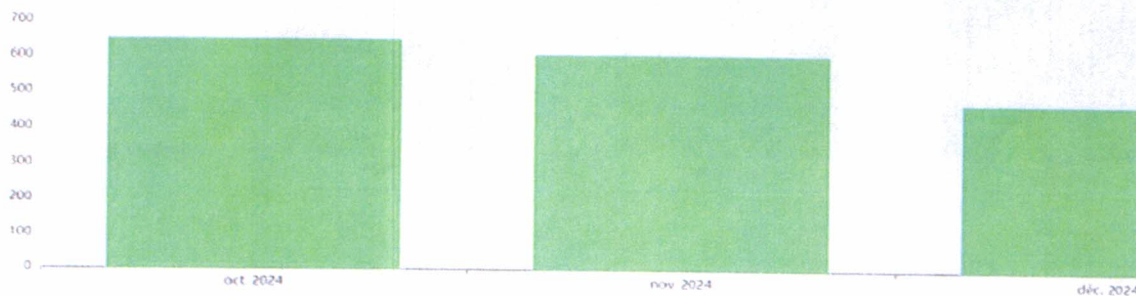
5 116 €

Perçus par les conducteurs

Nombre de trajets réalisés dans le temps

Mois

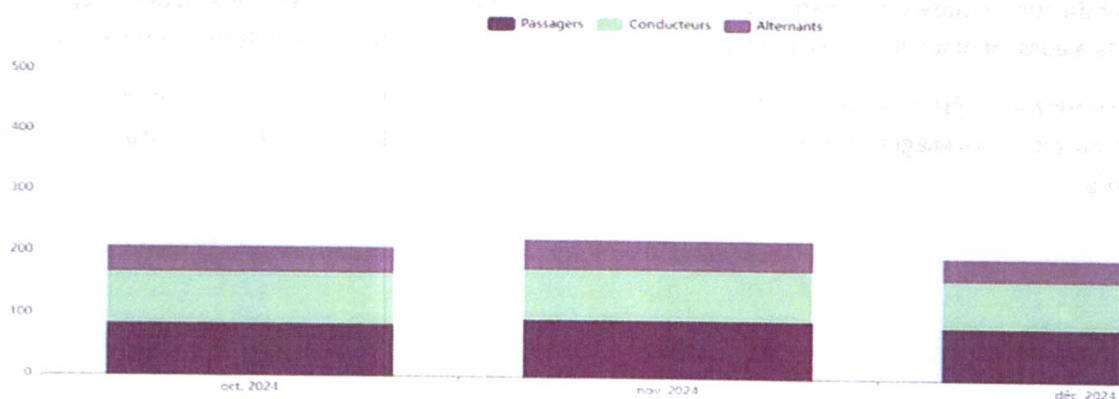
↓



Covoitureurs actifs ?

Mois

↓



Cofinancement

Dur 01/10/2024

Act 31/12/2024

Montant total cofinancé ?

236 €

Trajets cofinancés ?

250

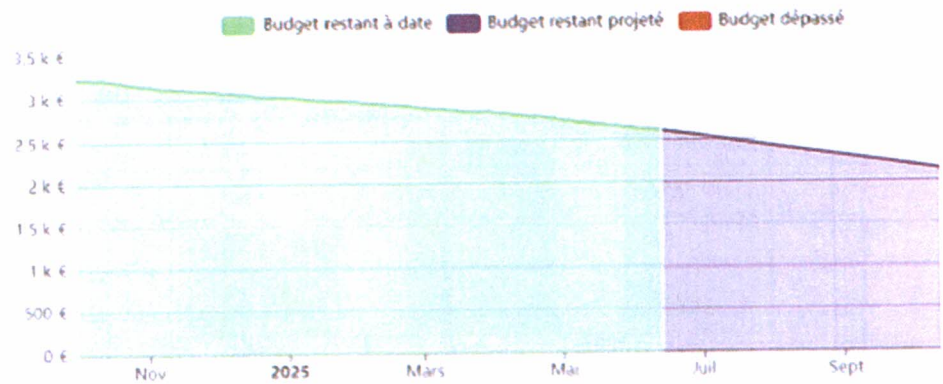
Kilomètres cofinancés ?

9 491

Budget restant ? ⚡

2 613 €

Évolution et projection du budget ? ⚡

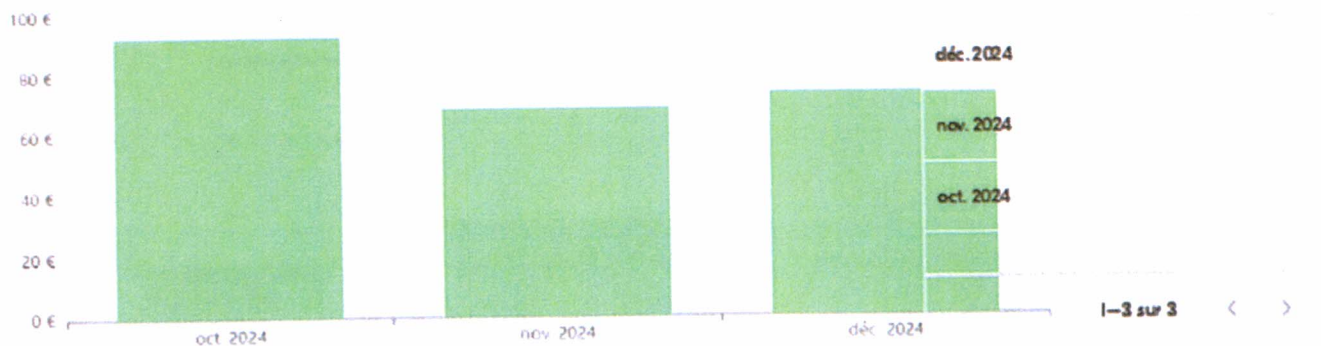


Evolution du montant cofinancé

Mois

Historique

Mois



5. Espace Numérique Mobile

Le développement du numérique a d'une part, créé de nouveaux secteurs d'emploi et a contribué au développement d'autres secteurs, mais cela a aussi diminué les possibilités d'emploi de ceux qui ne maîtrisent pas l'usage du numérique.

La CC4R en Bray a donc mis en place des permanences au sein de ses locaux en collaboration avec le service Espace numérique mobile qui vient en aide aux usagers du territoire dans l'utilisation d'ordinateurs, tablettes, smartphones et pour leurs démarches en ligne.

En 2024, ce service a réalisé 157 permanences et a permis d'effectuer 461 démarches en ligne.

Les accompagnements France Services représentent 65% des besoins soit **309** bénéficiaires

	%	Nombre de bénéficiaires
CARSAT	28	87
CPAM	17	52
ANTS	13	41
CAF	13	40
DGFIP	13	39
France Travail	10	30
Ministère de la justice / intérieur	3	10
MSA	2	6
La Poste	0.5	2
ANAH	0.5	2

Permanences par communes de la CC4R en Bray :

Communes	Nombre de permanences	Nombre d'accompagnements	Moyenne d'âge	Répartition Hommes/ Femmes	Moyenne d'accompagnements par permanences
Gournay	41	162	62	70% F / 30% H	4
La Feuillie	21	48	60	75% F / 25% H	2,3
Neufmarché	17	35	59	50% F / 50% H	2
Gaillefontaine	20	47	60	60% F / 40% H	2,3
La-Haye	9	34	72	70% F / 30% H	4
Argueil	8	13	60	50% F / 50% H	1,6
Forges-Les-Eaux	24	60	60	50% F / 50% H	3,3
Serqueux	17	42	60	75% F / 25% H	2,5
Total	157	461	61,625	65% F / 35% H	3